

**IGR-IAE Rennes  
Service scolarité**

## CHARTRE DE NON PLAGIAT

Je soussigné, -----, étudiant(e) à l'IGR-IAE de l'Université de Rennes m'engage :

1. à ne pas diffuser, ni mettre en vente les notes prises pendant les cours et conférences, les rapports de stage ou tout document réalisé dans le cadre de mes études à l'Université de Rennes ;
2. à citer toutes les sources utilisées dans le cadre des travaux (mémoire, rapport de stage, travaux individuels ou de groupe) demandés dans le cadre de mes études à l'Université de Rennes. Quelques conseils sont disponibles sur Moodle et à la Bibliothèque pour éviter le plagiat.

J'atteste être informé(e) que :

1. des poursuites pourront être entamées en cas de non-respect du premier engagement ;
2. le non-respect du second engagement pourra donner lieu à une ou plusieurs des sanctions suivantes :
  - a. obligation de rédiger un nouveau document, accompagnée ou non d'une limite quant à la note pouvant être attribuée pour ce travail,
  - b. attribution de la note de 0,
  - c. l'exclusion définitive de la formation concernée,
  - d. l'exclusion de l'Université
  - e. le retrait du grade, diplôme, certificat ou attestation d'études de l'Université.

Fait à Rennes, le

Signature